

**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 14 septembre 2020 à 19h30**

**Etaient présents** : ARNOUITS J.P. – BECK B – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K – DRIEUX D – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – RYCKOORT J – SAMYN M – SONNEVILLE V – VERHILLE H

**Absents excusés** : EVRARD P – LEVISSE P

**BECK Béatrice est élue secrétaire.**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Budget communal
- CCHF : commissions intercommunales, ADS, SIDEN-SIAN, PLUi, CIID, fonds de concours
- Département du Nord : convention
- Délégation au Maire
- Maisons fleuries
- Personnel communal
- Ages et Vie
- Consignes sanitaires
- Retour des commissions
- Divers

---

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Budget communal**

Le Maire fait lecture du bilan au 30 juin 2020 des dépenses et recettes au niveau de l'investissement et du fonctionnement de la commune. Les dépenses de fonctionnement représentent 43% du budget prévu, les recettes représentent 44% du budget prévu. Concernant l'investissement, les dépenses se montent à 37% des prévisions, les recettes s'élèvent à 39% des prévisions.

- **CCHF : commissions intercommunales, ADS, SIDEN-SIAN, PLUi, CIID, fonds de concours**

Après discussion, les membres du conseil municipal ont désigné les représentants suivants aux différentes commissions de la CCHF :

Commission administration générale, finances, ressources humaines, informatique, numérique et communication : Catherine DEKEISTER et Sébastien LUCHET

Commission développement économique, développement territorial et agriculture : Sébastien LUCHET

Commission petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sport, santé et portage de repas à domicile : Vanessa SONNEVILLE et Delphine DRIEUX

Pour la commission voirie, bâtiments et festivités : Jean-Paul ARNOUITS

Commission environnement, GEMAPI, espaces verts, aménagement, urbanisme et habitat foncier : Philippe EVRARD

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : Philippe EVRARD

Commission PLUi : Michel DELFORGE

Référénts communaux pour le PLUi : Philippe EVRARD et Michel DELFORGE

Grand électeur au collège départemental du Siden-Sian pour l'assainissement « non collectif » : Jean-Paul ARNOUITS

Grand électeur au collège départemental du Siden-Sian pour la gestion des eaux pluviales : Jean-Paul ARNOUITS

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Catherine DEKEISTER

Monsieur le Maire rappelle que le service Autorisation du Droit des Sols procède à l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager...) pour les communes. La commune y adhère depuis sa création le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Ce service est régi par une convention d'une durée de cinq ans. Cette convention a donc expiré au 30 juin 2020 et il convient de délibérer pour le renouvellement de cette convention. Après délibération, les membres du conseil municipal souhaitent continuer à adhérer au service ADS et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service ADS.

Fonds de concours : Monsieur le Maire précise que le fonds de concours octroyé par la CCHF s'applique aux dépenses de fonctionnement (montant TTC) et d'investissement (montant HT).

La commune de Lederzeele a réalisé les dépenses de fonctionnement en 2019 liées à ses équipements communaux pour un montant de 28 223.30 € TTC et 36 347.32 € HT pour les dépenses d'investissement éligibles. Pour rappel le montant du fonds de concours ne peut dépasser 50% des dépenses TTC pour les dépenses de fonctionnement et 50 % des dépenses HT pour les dépenses d'investissement.

La commune de Lederzeele sollicite donc auprès de la CCHF un fonds de concours de 32 285.31 € (18 173.66 € en investissement et 14 111.65 € en fonctionnement).

Les élus ont approuvé à l'unanimité cette proposition.

- **Département du Nord : convention**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du Département du Nord pour la mise en place d'un partenariat entre la commune et le Département du Nord pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap. Pour cela, le Département du Nord propose une convention pour une durée de trois ans.

Après en avoir délibéré, les élus approuvent cette initiative et autorisent Monsieur le Maire à signer la convention.

- **Délégation au Maire**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de la sous-préfecture du Nord concernant les délégations du conseil municipal au Maire. Lors de la réunion du conseil municipal du 24 mai 2020, le conseil municipal a délibéré en faveur d'une délégation au Maire concernant les articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme. Par courrier, la sous-préfecture demande de préciser dans quelles conditions. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour la signature de tous les actes administratifs dans le domaine de l'urbanisme.

De même, une délibération avait été prise pour l'élection d'un conseil municipal délégué. Or, la sous-préfecture précise que le conseil municipal ne possède pas la compétence pour désigner un conseil municipal délégué. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité le retrait de la délibération 18-2020 du 24 mai 2020.

- **Maisons fleuries**

Le Maire informe les membres du conseil municipal que le jury a transmis le classement du concours des maisons fleuries. La commission propose l'attribution de bons d'achats aux lauréats (comme les années précédentes). Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision de la commission et accepte le montant des bons d'achats attribués aux lauréats.

- **Personnel communal**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que Sabine LEURS est en arrêt de travail depuis le 12 août 2020. Hélène POPIEUL et Nadia DELFORGE ont accepté de faire 3 heures hebdomadaires complémentaires à qualité d'ATSEM à l'école maternelle.

De plus, Madame LETALLE avait fait la demande à l'inspection académique pour que les élèves de Grande Section puissent être accueillis en maternelle de 13h30 à 15h00 afin que Madame WYCKAERT puisse travailler en approfondissement avec les CP et les CE1 (comme l'année dernière). L'inspection académique a refusé afin de limiter le brassage des élèves. L'école est en attente d'un(e) jeune en contrat civique. Dans cette attente, il a été décidé d'embaucher en CDD Madame Déborah JOLY depuis le 7 septembre. Elle effectue le remplacement de Sabine pour le service de cantine (de 12h00 à 13h30) et aide Madame WYCKAERT de 13h30 à 15h00 soit 12h00 hebdomadaires jusqu'au 16 octobre 2020.

- **Agés et Vie**

Le projet « Ages et Vie » devrait être implanté au lotissement du Domaine des Saules. En effet, un accord est en cours de négociation entre Ages et Vie et Scot'Immo pour modifier le projet de lotissement initialement prévu pour un aménagement de 15 parcelles. La modification consiste à passer de 15 à 9 parcelles constructibles et à intégrer le projet de construction de la maison Ages et Vie dans l'espace rendu disponible.

- **Consignes sanitaires**

Une fiche sanitaire est mise en place à destination des associations et des particuliers louant la salle polyvalente ou la salle de mairie annexe. Cette fiche est à signer par le Président de l'association ou le locataire.

- **Retour des commissions**

- Voirie : Jean-Paul ARNOUITS et Michel DELFORGE ont fait le tour du village pour vérifier l'état des routes. Le souhait est de refaire le chemin du bois (demande faite à plusieurs reprises les années précédentes). Jean-Paul a reçu 3 demandes de curage de fossés.  
Il a été déploré des arbres surplombant la voirie.  
Les travaux pour le gaz sont en cours et se passent bien.  
Les travaux d'assainissement au niveau de la route de Saint-Omer et du chemin des capucines viennent de démarrer. Une demande a été faite auprès de Noréade pour enfouir les réseaux en même temps. Pourquoi ne pas passer les câbles pour la fibre également ?  
Il a été repéré des stationnements gênants la bonne visibilité de circulation : les propriétaires seront contactés.  
Le stationnement aux abords des écoles est à revoir afin de sécuriser des espaces pour les piétons.
- Fêtes et cérémonies : le 4/10 : un récipiendaire se verra remettre la médaille du travail en même temps que la cérémonie de remise de prix des maisons fleuries.  
11/11 : le repas organisé par les CATM aura-t-il lieu ?
- CMJ : étant donné la crise actuelle, les jeunes n'ont pu voir aboutir leur projet de boîte à lire. Il est donc décidé de prolonger le mandat des membres du conseil municipal des jeunes d'une année supplémentaire.
- Centre de loisirs : le centre estival s'est bien passé. Le bilan a été positif pour les enfants, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation. Catherine DEKEISTER remercie l'ADEL pour le prêt des chapiteaux. Une demande d'aide exceptionnelle a été déposée en Préfecture.
- Une demande d'aide financière a été déposée dans le cadre d'un plan numérique rural afin de compléter l'équipement de l'école en ordinateurs et tablettes.
- Une page facebook a été créée : « Lederzeele Informations »

- **Divers**

Il convient de nommer un nouveau représentant du TGI pour la commission de contrôle des listes électorales. Cette personne ne peut être un élu. Monsieur le Maire propose Madame Annie PACCOU (qui est d'accord). L'ensemble du conseil municipal approuve cette proposition. Monsieur le Maire fait lecture de deux courriers de remerciements :

- EFS : 70 volontaires ont donné leur sang le 18 juillet à Lederzeele
- ADMR : remerciements pour la subvention octroyée

Monsieur le Maire informe qu'il n'y a plus de place disponible au columbarium. Des devis sont en cours pour 9 cases supplémentaires.

L'action « Nettoyons la nature » aura lieu le samedi 26 septembre : rendez-vous à partir de 9h00 à la salle de mairie annexe.

Un dernier tour de table est réalisé :

Monsieur Jean-Paul ARNOUITS précise que la ducasse, la brocante, le tournoi de pétanque (224 joueurs) et la sortie motos (340 casques) se sont bien passés. Un chèque de 1 337 € a été remis aux Papillons Blancs d'Hazebrouck.

Madame Karine DEWYNTER précise que la commune de Lederzeele ne participera pas à la JNCP cette année.

La séance est clôturée à 21h30.